

ARRÊTENT ainsi la redevance par France TELECOM concernant les installations implantées sur le domaine routier de la commune : 150 F pour les arrêtés par kilomètres linéaires, 100 F par m² pour les emprises au sol.

PROCÈDENT au vote du budget supplémentaire 1998 en équilibre des 2 sections à la somme de : 9 159 071 F avec à l'intérieur, avec la reprise des restes à réaliser et des différentes écritures, un montant de travaux supplémentaires en investissement d'environ 1 000 000 F.

ACCEPTENT la reconduction des activités d'été pour les jeunes de 13 à 17 ans du 1^{er} juillet 1998 au 14 août 1998 avec pour tarif journalier 20 F par jeune. Pour cela la création de 4 postes d'animateurs saisonniers est nécessaire (contrats à durée déterminée).

AUTORISENT le Maire à prendre les arrêtés concernant les dispositions de l'enquête publique préalable au classement en domaine privé d'une partie des espaces verts "Berges de Seine" afin d'en fixer les conditions, et notamment de désigner le commissaire enquêteur.

CHARGENT le maire de viser l'avenant n° 01 au marché initial du 16 septembre 1996 avec la société NOVAME ayant pour objet la collecte sélective des ordures ménagères au coût de 265,22 F l'équivalent habitant avec collecte des déchets verts incluse.

FIXENT à 21 F le prix des repas restaurant au restaurant scolaire par enfant et par jour à la rentrée scolaire 1998-1999

FIXENT à 68 F par enfant et par mois la participation des parents au financement des études surveillées pour l'année scolaire 1998-1998.

L'ÉTÉ DES TOUT PETITS

Il ne faisait pas chaud, ce matin là quand tout notre petit monde du centre aéré maternelle se présentait à l'Espace Poneys de Maizières-la-Grande-Paroisse. Tour de calèche, promenades en poneys et pansage des chevaux. Mais cela nous a permis de passer une agréable journée. Beaucoup de sorties ont été organisées durant ce séjour : à Dienville, St Mards-en-Othe, Chapelle Valon ou un barbecue a ravi les enfants. Tout ceci bien arrosé car le soleil n'était pas prévu au programme.

Une journée seulement les enfants ont profité de la piscine dans la cour de la maternelle. Nous avons eu 2 spectacles pendant le séjour :

L'oiseau d'or et la Vie de Famille que les enfants ont apprécié. Et puis pour clôturer notre centre, un superbe spectacle que tous avaient préparé en réalisant décors, marionnettes, fleurs en papier, et animé par plusieurs artistes en herbe : Le soleil qui allait se noyer; c'était de circonstance !. Ils ont également réalisé avec les animatrices des petits objets qu'ils étaient fiers de rapporter à leur parents.



Pour clôturer tout ceci, un repas de fête chez "Buffalo" pour faire oublier la pêche à la truite qu'il a fallu annuler. Merci à tous de la part des animatrices. Bonnes vacances à vous et rendez-vous l'année prochaine.

CENTRE DE LOISIRS BROSSOLETTE

Le centre de loisirs sans hébergement Brossolette a fonctionné cette année encore dans notre commune avec des enfants de 7 à 12 ans encadrés par des animateurs qui se sont révélés d'une grande compétence. Ils souhaitent avoir répondu par leur dévouement, leur gentillesse et leur disponibilité à l'attente de tous.

Fréquenté assidûment par la majorité des enfants inscrits, le centre a proposé des activités variées allant de la fabrication de petits objets à la sortie ski nautique, Nigloland, mini camp en passant par un



jeu de piste sans oublier une petite boum pour certains.

Les enfants et les animateurs sont partants pour reconduire le centre l'année prochaine. Ils remercient le personnel administratif pour son aide, la municipalité pour l'avoir financé et Madame FOUFE pour les avoir accueilli dans les locaux de l'école. Encore merci et à l'année prochaine.

